L'ABEILLE DE LA N-ORLEANS
BUREAUX, 29 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 26 JANVIER.

FEUILLETON.

MADAME DE LÉOJAC

PAR L. SONOLET-VERNEY.

TROISIEME PARTIE.

IV

(Suite.)

Une heure plus tard, Jacques avait déjà tendu une vieille bâche goudronnée au mur de la ferme, et embarquait dans cette pauvre abri frêle d'osier à lui, C'Chaume, ses provisions et ce qui restait [illegible] vivre de long repos. Bravos gens, et de mœurs primitives, jusque trop [illegible] gance; mais soldats et poètes et prêtres font un peu de mais.

Lambre perdu de bonne, les trois hommes avaient déjà fait trait la moitié, avec la pioche et le hêtier, et ils permettaient de l'autre côté, avant le soir, et couvre-feu, à un tel point que le soleil n'était [illegible] pour en abriter entièrement un peu dormir.

Un courrier galopait déjà sur la route des Pyrénées, pour annoncer que les rebels qui devaient mettre les fagiots, les jeunes hommes, au vol d'Adorra.

Vite allé, deux hommes franchirent le seuil de la grande [illegible] de la [illegible].

M. d'Estenac les avait rencontrés jusque-là, et quand ils furent entrés, il se mit à se promener de long en large [illegible] salon Saint-Jean, réfléchissant [illegible] ses [illegible] nouvelle. Qu'était-[illegible] avec attention où va [illegible] qu'attendait leur [illegible] avec inquiétude.

L'un des moines [illegible] se pencha à la meurtrière du poste, [illegible] se référa un chef de détachement. Celui-ci [illegible] un quelconque et [illegible] d'introduire [illegible] deux religieux auprès de son [illegible].

Le premier était [illegible] [illegible] [illegible]